

RCS : AGEN Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00760 Numéro SIREN : 751 494 675 Nom ou dénomination : AGENTLAN
--

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2022 sous le numéro de dépôt 4049

PLAQUETTE ANNUELLE

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels

Attestation de l'expert-comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 27/05/2019, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS AGENTLAN relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

Montants en euros	
Total bilan	18 863 958
Chiffre d'affaires	55 428 533
Résultat net comptable (Bénéfice)	1 220 443

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à BILLERE

Le 18/03/2022

Mathieu SERVAT

Expert comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	13 974	13 974		
Fonds commercial (1)	5 040 293	2 343 250	2 697 043	2 697 043
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 246 223	2 324 662	1 921 561	1 860 827
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 035 144	512 005	523 139	133 531
Autres immobilisations corporelles	2 706 882	1 647 974	1 058 908	426 589
Immobilisations corporelles en cours	1 113 453		1 113 453	304 708
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	453		453	453
Prêts	20 430		20 430	29 361
Autres immobilisations financières	128 847		128 847	128 847
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 305 699	6 841 866	7 463 833	5 581 358
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	150 073		150 073	74 782
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 561 909	166 173	3 395 736	3 025 514
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	357 027	8 685	348 342	372 453
Autres créances	1 251 027		1 251 027	1 314 487
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	5 070 760		5 070 760	4 602 580
Disponibilités	852 855		852 855	3 674 911
Charges constatées d'avance (3)	331 332		331 332	313 791
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 574 983	174 858	11 400 125	13 378 518
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	25 880 682	7 016 723	18 863 958	18 959 876
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Certificat Conforme
A LA VUE D'UN

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 310 390	3 310 390
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	59 251	
Réserves statutaires ou contractuelles	237 004	
Réserves réglementées	456 465	860 375
Autres réserves	468 767	
Report à nouveau		-403 910
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 220 443	1 185 022
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 752 320	4 951 877
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	8 781	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 781	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 895 866	8 585 818
Emprunts et dettes financières diverses (3)	328 849	480 020
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 125	811
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 314 708	3 227 561
Dettes fiscales et sociales	1 154 622	1 188 135
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	312 759	271 823
Autres dettes	89 552	111 408
Produits constatés d'avance	5 378	142 425
TOTAL DETTES	13 102 858	14 007 999
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	18 863 958	18 959 876
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 751 911	3 451 279
(1) Dont à moins d'un an (a)	10 349 822	10 555 909
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	4 416 625	4 412 630
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	49 584 812	47 189 213
Production vendue (biens)	4 654 293	4 477 097
Production vendue (services)	1 189 429	1 009 005
Chiffre d'affaires net	55 428 533	52 675 314
<i>Dont à l'exportation</i>		112 631
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	70 255	1 182
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	387 864	394 519
Autres produits	13 310	7 222
Total I	55 899 962	53 078 238
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	41 239 551	38 335 034
Variations de stock	-399 030	157 979
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 151 959	2 946 713
Variations de stock	-75 291	35 350
Autres achats et charges externes (a)	4 198 336	3 834 670
Impôts, taxes et versements assimilés	623 710	661 066
Salaires et traitements	4 055 173	3 888 729
Charges sociales	1 162 031	1 114 778
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	823 431	852 588
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		153 474
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	166 173	139 065
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	8 781	
Autres charges	8 134	15 538
Total II	54 962 958	52 134 985
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	937 005	943 253
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	258	253
Autres intérêts et produits assimilés (3)	323 279	194 233
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	323 537	194 486
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	88 769	235 297
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	88 769	235 297
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	234 767	-40 811
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 171 772	902 442

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	363 393	413 206
Sur opérations en capital	65 361	117 833
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	428 754	531 040
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	9 551	42 130
Sur opérations en capital	2 115	133 649
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	276 837	45 955
Total charges exceptionnelles (VIII)	288 503	221 734
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	140 251	309 306
Participation des salariés aux résultats (IX)	63 789	
Impôts sur les bénéfices (X)	27 791	26 726
Total des produits (I+III+V+VII)	56 652 253	53 803 763
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	55 431 810	52 618 741
BENEFICE OU PERTE	1 220 443	1 185 022
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		5 836

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AGENTLAN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 18 863 958 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 220 443 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 4 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2015-2017)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

AGENTLAN
Société par actions simplifiée
au capital de 3 310 389,60 euros
Siège social : ZAC Agen Sud,
47031 AGEN CEDEX
751 494 675 RCS AGEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 1 220 442 euros de la manière suivante :

Origine

- Bénéfice de l'exercice	1 220 442 euros
--------------------------	-----------------

Affectation

- A la réserve légale	61 022 euros
- A la réserve statutaire	244 088 euros
- Aux autres réserves	175 332 euros
- A titre de dividendes	740 000 euros
<i>Soit 0,31 euros par action</i>	

Ce dividende sera mis en paiement, au siège social, au plus tard le 30 juin 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 740 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

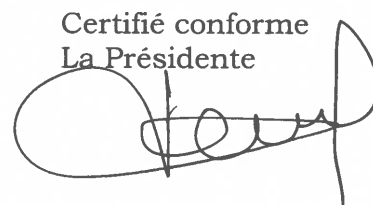
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2020 : 420 000 euros, soit 0,18 euros par action dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 420 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant
- Exercice clos le 31 décembre 2018 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 JUIN 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente





néodit

 **sygnatures**

AGENTLAN

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 3 310 389 ,60 Euros

Siège social :
Zac Agen Sud
47 031 AGEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2021

Société de commissaires aux comptes

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes
Rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse
SAS au capital de 40 000 €
8 chemin de la Terrasse - BP 45122 - 31512 Toulouse Cedex 5
RCS Toulouse 452 003 254
Tél. : 05.62.47.73.73 Email : neodit@sygnatures.com



néodit

 **sygnatures**

AGENTLAN

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 3 310 389 ,60 Euros

Siège social :
Zac Agen Sud
47 031 AGEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société AGENTLAN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS AGENTLAN** relatifs à l'exercice, clos le **31 décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Société de commissaires aux comptes

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes

Rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

SAS au capital de 40 000 €

8 chemin de la Terrasse - BP 45122 - 31512 Toulouse Cedex 5

RCS Toulouse 452 003 254

Tél. : 05.62.47.73.73 Email : neodit@sygnatures.com

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 27 mai 2022

NEODIT SAS

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Philippe BENZONI

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	13 974	13 974		
Fonds commercial (1)	5 040 293	2 343 250	2 697 043	2 697 043
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 246 223	2 324 662	1 921 561	1 860 827
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 035 144	512 005	523 139	133 531
Autres immobilisations corporelles	2 706 882	1 647 974	1 058 908	426 589
Immobilisations corporelles en cours	1 113 453		1 113 453	304 708
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	453		453	453
Prêts	20 430		20 430	29 361
Autres immobilisations financières	128 847		128 847	128 847
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 305 699	6 841 866	7 463 833	5 581 358
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	150 073		150 073	74 782
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 561 909	166 173	3 395 736	3 025 514
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	357 027	8 685	348 342	372 453
Autres créances	1 251 027		1 251 027	1 314 487
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	5 070 760		5 070 760	4 602 580
Disponibilités	852 855		852 855	3 674 911
Charges constatées d'avance (3)	331 332		331 332	313 791
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 574 983	174 858	11 400 125	13 378 518
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	25 880 682	7 016 723	18 863 958	18 959 876
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

NEODIT

SAS au capital de 40.000 €
8, Chemin de la Terrasse
31500 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 452 003 254

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 310 390	3 310 390
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	59 251	
Réserves statutaires ou contractuelles	237 004	
Réserves réglementées	456 465	860 375
Autres réserves	468 767	
Report à nouveau		-403 910
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 220 443	1 185 022
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 752 320	4 951 877
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	8 781	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 781	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 895 866	8 585 818
Emprunts et dettes financières diverses (3)	328 849	480 020
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 125	811
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 314 708	3 227 561
Dettes fiscales et sociales	1 154 622	1 188 135
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	312 759	271 823
Autres dettes	89 552	111 408
Produits constatés d'avance	5 378	142 425
TOTAL DETTES	13 102 858	14 007 999
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	18 863 958	18 959 876
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 751 911	3 451 279
(1) Dont à moins d'un an (a)	10 349 822	10 555 909
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	4 416 625	4 412 630
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

NEODIT

SAS au capital de 40.000 €
 8, Chemin de la Terrasse
 31500 TOULOUSE
 RCS TOULOUSE 452 003 254

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	49 584 812	47 189 213
Production vendue (biens)	4 654 293	4 477 097
Production vendue (services)	1 189 429	1 009 005
Chiffre d'affaires net	55 428 533	52 675 314
<i>Dont à l'exportation</i>		112 631
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	70 255	1 182
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	387 864	394 519
Autres produits	13 310	7 222
Total I	55 899 962	53 078 238
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	41 239 551	38 335 034
Variations de stock	-399 030	157 979
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 151 959	2 946 713
Variations de stock	-75 291	35 350
Autres achats et charges externes (a)	4 198 336	3 834 670
Impôts, taxes et versements assimilés	623 710	661 066
Salaires et traitements	4 055 173	3 888 729
Charges sociales	1 162 031	1 114 778
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	823 431	852 588
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		153 474
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	166 173	139 065
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	8 781	
Autres charges	8 134	15 538
Total II	54 962 958	52 134 985
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	937 005	943 253
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	258	253
Autres intérêts et produits assimilés (3)	323 279	194 233
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	323 537	194 486
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	88 769	235 297
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	88 769	235 297
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	234 767	-40 811
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 171 772	902 442

NEODIT
 SAS au capital de 40.000 €
 8, Chemin de la Terrasse
 31500 TOULOUSE
 RCS TOULOUSE 452 003 254

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	363 393	413 206
Sur opérations en capital	65 361	117 833
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	428 754	531 040
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	9 551	42 130
Sur opérations en capital	2 115	133 649
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	276 837	45 955
Total charges exceptionnelles (VIII)	288 503	221 734
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	140 251	309 306
Participation des salariés aux résultats (IX)	63 789	
Impôts sur les bénéfices (X)	27 791	26 726
Total des produits (I+III+V+VII)	56 652 253	53 803 763
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	55 431 810	52 618 741
BENEFICE OU PERTE	1 220 443	1 185 022
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		5 836

NEODIT

SAS au capital de 40.000 €
 8, Chemin de la Terrasse
 31500 TOULOUSE
 RCS TOULOUSE 452 003 254

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AGENTLAN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 18 863 958 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 220 443 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 4 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2015-2017)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 040 293			5 040 293
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 974			13 974
Immobilisations incorporelles	5 054 268			5 054 268
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 224 509	637 242	615 528	4 246 223
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	823 946	470 506	259 308	1 035 144
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 891 786	892 972	432 071	2 352 687
- Matériel de transport	92 026			92 026
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	235 176	30 849	3 856	262 169
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	304 708	1 113 453	304 708	1 113 453
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 572 150	3 145 022	1 615 471	9 101 702
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	453			453
- Prêts et autres immobilisations financières	158 208		8 931	149 277
Immobilisations financières	158 661		8 931	149 730
ACTIF IMMOBILISE	12 785 078	3 145 022	1 624 401	14 305 699

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 145 022		3 145 022
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 145 022		3 145 022
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		304 708		304 708
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 310 763	8 931	1 319 694
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 615 471	8 931	1 624 401

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2021

Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	5 040 293
Total	5 040 293

Le point de vente a été repris en date du 31 octobre 2012 suite à l'apport d'une branche complète d'activité de la SAS H2M.

Précédemment ce fonds était exploité en location gérance par la SAS ALTIS. Les premiers exercices laissent apparaître des déficits.

Les modalités habituelles d'estimation utilisées lors de transaction dans le secteur d'activité ont entraîné lors d'exercices antérieurs la constatation d'une dépréciation à hauteur de 2 343 250 €

Dépréciation du fonds commercial : 2 343 250 euros

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 974			13 974
Immobilisations incorporelles	13 974			13 974
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 210 208	702 628	615 528	2 297 308
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	690 415	78 783	257 193	512 005
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 567 623	261 959	432 071	1 397 512
- Matériel de transport	4 184	18 405		22 589
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	220 592	11 137	3 856	227 873
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 693 022	1 072 913	1 308 648	4 457 286
ACTIF IMMOBILISE	4 706 996	1 072 913	1 308 648	4 471 261

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 088 664 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	20 430		20 430
Autres	128 847		128 847
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	357 027	357 027	
Autres	1 251 027	1 251 027	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	331 332	331 332	
Total	2 088 664	1 939 386	149 277
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	8 931		

Produits à recevoir

	Montant
FACT.À ETABLIR CLIENTS TTC	136 364
RRRO À RECEVOIR TTC	9 690
PRODUIT À RECEVOIR TTC	380 246
PROD.A RECEVOIR (ALLOC.. SECU)	1 191
ORGAN.SOC.PROD. À RECEVOIR	1 660
CPAM A RECEVOIR	292
INTERETS COURUS A RECEVOIR	76
INTÉRÊTS COUUS À RECEVOIR GIE	3 073
Total	532 592

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

Une dépréciation des immobilisations de 27 k€ a été constatée dans les comptes au 31/12/2021

Cette dépréciation correspond à la VNC des immobilisations mises aux rebuts en 2022 suite aux travaux engagés.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 310 389,60 euros décomposé en 2 364 564 titres d'une valeur nominale de 1,40 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		8 781			8 781
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		8 781			8 781
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		8 781			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 13 101 733 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 416 625	4 416 625		
- à plus de 1 an à l'origine	3 479 241	727 330	2 725 061	26 850
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 314 708	3 314 708		
Dettes fiscales et sociales	1 154 622	1 154 622		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	312 759	312 759		
Autres dettes (**)	418 401	418 401		
Produits constatés d'avance	5 378	5 378		
Total	13 101 733	10 349 822	2 725 061	26 850
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	693 826			
(**) Dont envers les associés	3 555			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	3 223 762	3 223 762	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	3 223 762	3 223 762	

Un emprunt de 2 192 675 € a été souscrit auprès du Crédit coopératif. Cet emprunt est garanti par le nantissement du fonds de commerce.

Notes sur le bilan

Un emprunt de 1 462 000 € a été souscrit auprès du Crédit Agricole. Cet emprunt est garanti par le nantissement du fonds de commerce.

Un emprunt de 750 000 €, répartis en deux tranches de 535 000 € et 215 000 € a été souscrit auprès du Crédit Mutuel. Cet emprunt est garanti par le nantissement du fonds de commerce.

Un emprunt de 380 000 € a été souscrit auprès de la BECM. il ne fait pas l'objet de garantie

Charges à payer

	Montant
FACT. À REC.TTC AUT. FRN MARC.	66 292
FACT.À REC. TTC FOURN FRAIS G.	42 028
FNP ÉLECTRICITÉ	32 595
FNP EAU	2 280
FNP GAZ	12 250
FNP SOUS TRAITANCE	5 004
FNP LOYERS	180 699
FNP CONT FONCIERE	7 026
FNP LOC DIVERSES	840
FNP MAINTENANCE	13 290
FNP ASSURANCES	3 340
FNP HONORAIRES	21 267
FNP PUBLICITÉ	18 309
FNP VOY & DÉPLACEMENTS	529
FNP PTT TÉLÉPHONE	260
FNP COTISATIONS ITM	38 139
ICNE	1 079
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	7 792
COMMIS BANCAIRES À PAYER	8 257
INTERET A PAY CPTÉ COURANT	3 555
DETTE PROV. POUR CONGÉS PAYÉS	266 695
PROVISION PRIME OBJECTIF	91 109
INTERESSEMENT A PAYER	63 789
PROVISION INDEM.FIN DE CONTRAT	2 505
DETTE PROV. REPOS COMP.	17 459
DETTE PROV. R.T.T.	4 389
CHARGES SOC/ CONGÉS À PAYER	79 828
PROVISION CH.INDEM.FIN CONTRAT	877
CH.À PAYER EFFORT CONSTRUCTION	17 773
PROVISION CH.PRIME OBJECTIF	28 830
PROVISION CH.JOURS RTT	1 953
PROV CH HEURES RÉCUP	5 264
ETAT - CHARGES À PAYER	251 744
CH À PAYER TAXE APPRENTISSAGE	5 029
CH À PAYER FORMATION CONTINUE	3 126
AVOIR A ETABLIR CLIENTS T.T.C	3 951
Total	1 309 149

 Notes sur le bilanComptes de régularisation

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARG.CONSTAT.D AVANCE	19 135		
CCA INFOS	145		
CCA TP FROID	308		
CCA NEOPOST	2 456		
CCA METTLER	682		
CCA AXA	1 694		
CCA CBS EXTERION MEDIA	932		
CCA JCDECAUX	972		
CCA AQUITAINE LC	7 730		
CCA FIGA	50 417		
CCA NCR	267		
CCA SABI	769		
CCA SECOIA	13 856		
CCA ELIS	885		
CCA ARVAL LOYER	4 059		
CCA ARVAL MAINTENANCE	793		
CCA H2M	156 830		
CCA FUEL	3 240		
CCA ID NUMERIQUE	87		
CCA GRENKE LOC SCANNER	1 263		
CCA ORANGE	697		
CCA GRENKE ASSURANCE	748		
CCA ELIS SECHES MAINS	214		
CCA BNP VIDEOSURVEILLANCE	8 853		
CCA TMM	92		
CCA ARECO	1 091		
CCA ACHATS MARCHANDISES	25 058		
CCA VERLINGUE PRIME	101		
CCA GRAS SAVOYE NORD	7 549		
CCA SUA RUGBY	5 250		
CCA DIMA	1 045		
CCA CANON	2 221		
CCA LADEPECHE	188		
CCA ALLIANZ	2 049		
CCA COYOTE	84		
CCA FCA LEASING	182		
CCA RECORD	109		
CCA EBBE	1 000		
CCA RECYGO	49		
CCA TENNIS CLUB FOULAYRONNES	500		
CCA ANAVEO	34		
CCA BNP TABLETTES	780		
CCA BNP TABLETTE ASS	46		
CCA EVALANDGO QCS QWESTEO	1 788		
CCA SCHILLER	69		
CCA PROD ELEC	2 108		
CCA BNP MAT INFO	2 906		
Total	331 332		

Notes sur le bilan

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD. CONSTAT. D AVANCE	5 378		
Total	5 378		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	4 623 078		4 623 078
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	31 215		31 215
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	214 706		214 706
Ventes de marchandises	49 584 812		49 584 812
Produits des activités annexes	974 723		974 723
TOTAL	55 428 533		55 428 533

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2020, la société SAS AGENTLAN est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL MABAN.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société bénéficie d'un budget exceptionnel d'accompagnement commercial à hauteur de 680 k€ étalé sur 4 ans.

Un décalage d'un an est constaté dans les comptes car les travaux n'ont débuté qu'en 2020.

La société a reçu un budget d'accompagnement commercial de 255 k€ du franchiseur pour l'année 2021

 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 486 766 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.